

COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCO) DE MOINS DE 10 000 HABITANTS



CITADIA

Aire Publique, marque du groupe SCET-Citadia, missionnée par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, a accompagné la commune de Vienne-en-Val dans la co-élaboration de cette démarche

**VALORISER ENSEMBLE L'HISTOIRE
DE VIENNE-EN-VAL : DESSINONS
ENSEMBLE LA PLACE DES
FOUILLES, ET LES CONNEXIONS
VERS SON MUSÉE**



Nom du BET / AMO

*Aire Publique, missionné par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐ OUI ☒ NON

La démarche est

☒ PONCTUELLE ☐ PÉRENNE

La collectivité/métropole
participe à un programme

☒ OUI ☐ NON

*Villages d'avenir

THÈMES

CULTURE

URBANISME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

En 2023, la Commune de Vienne-en-Val a été primée pour son parcours de la concertation ! Son objectif ? donner aux habitantes et habitants la possibilité de participer à la prise de décisions communales. Pour cela, les habitants, élèves, employés municipaux, participent à un parcours de concertation, ainsi qu'à des réunions de quartier, des commissions municipales ouvertes et à une conférence citoyenne qui permet la codécision. Souhaitant poursuivre l'élan participatif initié, la commune a souhaité impliquer, les citoyens associés, jeunes, et habitants, pour : - valoriser son cœur de village et la place de l'Eglise, qui contient des fouilles archéologiques, - penser les cheminements entre les équipements structurants de la ville, et tout particulièrement son musée ! Des temps in situ, pour dresser un diagnostic partagé, tester d'éventuels usages, des ateliers pour se projeter et rêver, avant d'atterrir aux côtés d'une urbaniste sur un scénario d'aménagement ont donc été réalisés.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* (contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.)

La commune de Vienne-en-Val, lauréate du programme Village d'Avenir, dispose d'un ancien cœur de village, avec des fouilles archéologiques, bordé de commerces, ainsi qu'un musée retraçant l'histoire de la commune.

Les différents équipements de la commune s'excentrant, cette place, autrefois centrale, a peu à peu perdu de sa superbe, avec un stationnement qui y est très présent.

La commune a donc sollicité l'appui de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pour bénéficier d'une ingénierie pour faire émerger un projet d'aménagement co-construit, partagé et réaliste pour :

- Une meilleure valorisation, notamment patrimoniale, de ce secteur de fouilles découvert dans les années 60, et en évolution. Un secteur qui présente également des enjeux de connexion vers les équipements, et le musée de la commune,
- Un maintien de l'attractivité du centre qui dispose de quelques commerces.

Fin 2024, Citadia, et ses pôles concertation et projets urbains, ont été missionnés afin de faire bénéficier de l'expertise croisée de concertants et d'urbanistes pour épauler la commune dans la coconstruction d'une méthodologie permettant successivement de :



LA DÉMARCHE

- Dresser un état des lieux partagé de l'existant, en partant des usages, en étudiant les contraintes et aménités du site (de janvier à février),
- Se projeter collectivement dans des possibles transformations de l'espace (de février à mars),
- Débattre sur les éventuels scénarios, pour envisager à un schéma d'aménagement final (d'avril à juin).

Ces éléments ont ainsi été partagés et présentés au conseil municipal, avant que le lancement de la concertation soit annoncé par M. le maire à l'occasion de ses vœux et par voie de presse pour le lancement officiel de la démarche, avec une action in situ organisée sur la place. Cette action visait ainsi à communiquer sur la démarche, mais surtout recueillir l'avis des habitantes et habitants, collecter leurs constats et aspirations pour le réaménagement de la place.

Tout au long de la démarche, et outre les actions de communication in situ, M. le maire, le conseil municipal, ainsi que les citoyennes et citoyens associés, ont été les "ambassadeurs et ambassadrices" de la démarche. Ceux ci ont pu relayer les informations relatives à la concertation, porter la parole de certains publics empêchés, tout en étant associés à chaque étape du projet, notamment lors des comités de pilotage / techniques ayant permis de valider les derniers ajustements à effectuer sur les scénarios.

Le projet s'est échelonné jusqu'à juin 2025, avec pas moins de 6 temps forts de concertation, pour un budget de 27 000 € HT (budget comprenant la réalisation des temps de concertation, des esquisses d'aménagement, et des chiffrages budgétaires pour la réalisation de l'aménagement.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

*** (réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.)**

Une première phase, dite critique et d'état des lieux, a permis de lancer la démarche, observer, diagnostiquer les usages et recenser de premières aspirations grâce à :

- 1 micro-trottoir et stand ouvert sur l'espace public : pour collecter les regards des usagers, acteurs (commerçants, entretiens avec les acteurs socio-professionnels et enfants dresser un panorama des usages et visions, via :
 - un kit de synthèse, pour capter la parole de ceux qui ne participeraient pas forcément,
 - une grille d'observation pour recenser les usages et voir comment ce lieu vit, est fréquenté également



LA DÉMARCHE

- 1 atelier élus : pour enrichir les constats et initier des perspectives d'aménagement via :
 - Un temps en plénière de recontextualisation et retour sur les 1ers constats issus des micro-trottoirs
 - Un temps de travail en tables de secteurs, avec des ortho photos et 1ers constats localisés, issus du temps sur l'espace public, des post it et calques pour faire part des remarques, et une grille de questions pour guider les réflexions
 - La formulation d'un récit pour l'avenir du secteur et de ce site via des unes de journaux fictives / carte postale / recette : les participants ont été chargé de trouver un titre qui les rendrait fier et un court résumé pour mettre en avant la vision du site, les efforts mis en place pour déjouer les éventuelles menaces et les opportunités trouvées pour y arriver
 - Une restitution et prise de notes en direct autour d'un tableau sur les Atouts, Faiblesses, Opportunités, et Menaces

Une deuxième phase de prospective sur les aménagements, a permis de penser à partir des usages actuels et premières pistes de se projeter sur les futurs usages via :

- 1 atelier enfants, avec les jeunes du conseil municipal des enfants et les CM1 CM2 de l'Ecole : pour travailler sur la vision à avoir avec une attention portée en parallèle sur la dynamique de rénovation de l'école Aire Publique a réalisé en 2 temps avec un temps plénier de débat, puis sous un format atelier tournant avec :
 - Un temps d'interconnaissance / débat mouvant sur l'histoire de la place, sa fréquentation, ses aménagements, ce qu'il manque
 - Un atelier carto (diagnostic des mobilités) : pour étudier la fréquentation du site, les modalités et conditions de déplacement
 - Un atelier planche de tendances, avec des autocollants, ambiances, afin de recenser les aspirations, usages éventuels ... pour que les enfants se projettent
 - Un atelier dessin
- 1 temps hors et dans les murs, avec les élus, citoyens associés et des habitantes et habitants pour tester les 1ères aspirations et essayer de projeter certains aménagements pour construire 2 premiers scénarios via :
 - Un diagnostic en marchant, avec un carnet de balade et parcours problématisé pour compléter le diagnostic relatif à la place
 - puis un travail dans les murs, pour débriefer, s'inspirer, autour de retours d'expériences et supports cartographiques pour travailler sur les cheminements, puis sur les ambiances / usages

LA DÉMARCHE

Une troisième phase a ensuite été réalisée pour co-construire les scénarios d'aménagement avec la population et l'appui d'une urbaniste, via :

- 1 atelier, élus, citoyens associés, mais habitants également avec :
 - Une plénière de retour sur la démarche et sur les aspirations (issues de la phase 1)
 - 2 tables de travail autour des 2 premiers scénarios d'aménagements afin de recueillir par thématiques (usages, végétalisation, gestion des liaisons...) les avantages, inconvénients, propositions complémentaires
 - 1 réunion publique, pour associer davantage la population débattre sur les 2 scénarios retravaillés et s'orienter vers un scénario d'aménagement préférentiel.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

*** (parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.)**

La démarche avait pour ambition d'impliquer étroitement les habitantes et habitants de la commune dans leur diversité, ont été invités à participer :

- Les membres du conseil municipal, ainsi que les citoyennes et citoyens associés, faisant partie des commissions mises en place par la mairie (ex. culture, patrimoine, avec la Société Archéologique et Histoire de Vienne en Val notamment, invités par M. le maire et tenus directement informés) afin de constituer un noyau dur chargé d'assurer le suivi de la réflexion
- Les riverains et voisins directs (habitants, commerces...) de la place, interpellés, rencontrés et tenus informés des réflexions par M. le maire, tout en étant invité à participer aux ateliers (stand et réunions publiques principalement mais aussi pour l'ensemble des stands)

Des jeunes, du Conseil Municipal des Enfants, et de l'Ecole (CM1, CM2), en phase :

- critique
- prospective

Des habitantes et habitants, en phase :

- critique, au lancement, afin de constituer un premier
- prospective
- réaliste, afin de débattre des scénarios d'aménagement

Afin de faire vivre la parole des différents publics rencontrés, chaque temps de concertation s'est attaché à rappeler, en amont du travail et lors de ce dernier, les aspirations à prendre en compte et avoir en tête pour le projet et les scénarios à travailler.

LA DÉMARCHE

Ainsi, pour adapter le projet, afin qu'il puisse correspondre aux aspirations et potentiels usager.e.s fréquentant l'espace, des cartes persona / profils à enrôler lors des actions de concertation ont été mises en place pour représenter : de potentiel.le.s commerçant.e.s, riverain.e.s, livreurs.ses, enfants, jeunes parents, couples, personnes à mobilité réduite, etc..

Enfin, outre cette logique de regards croisés, l'intervention de Virginie Billet, urbaniste, lors des ateliers relatifs aux scénarios, a permis de recueillir et d'obtenir une expertise croisée : entre l'expertise d'usage et l'expertise technique / urbanistique.

RETOURS

*** évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?**

La volonté de capitaliser, à chaque étape pour acter de ce qui s'était échangé, était forte. A l'issue de chaque temps de concertation, un bref temps de conclusion et d'échanges a été organisé afin de recueillir l'avis des habitantes et habitants sur le format, sur les sujets abordés, ainsi que sur les suites et besoins nécessaires pour accompagner la réflexion sur les scénarios.

De plus, à l'issue de chaque phase de concertation, un rapport a été réalisé et communiqué aux élus, habitants et publics cibles. Le résultat du cheminement et des réflexions a également été rappelé à chaque étape du projet, afin de nourrir utilement le travail. Les habitants ont même été tester certains usages en venant s'installer sur la place. Ces réflexions ont d'ailleurs conduits les habitants à réaliser un 3ème scénario d'aménagement et à dessiner ce qu'ils percevaient avant de le confronter et soumettre à l'avis de l'urbaniste qui a su faire évoluer le projet et la vision des habitantes et habitants en exposant les problématiques actuelles du site, mais également les enjeux d'accessibilité, de lisibilité, et de nécessaire adaptation des espaces face au dérèglement climatique, d'autant plus que la place actuelle demeure assez minérale et peu ombragée.

Outre la diffusion des comptes rendus, et l'information transmise lors des réunions, M. le maire a porté à la connaissance d'éventuels empêchés l'état de la réflexion (ex. commerçant.e.s). Ces échanges ont notamment permis de venir rehausser les discussions et d'apporter des vigilances, mises en avant au travers des cartes persona utilisées pour faire exister les personnes non présentes, tout en leur laissant la possibilité d'intervenir à nouveau avec la mise en place d'une nouvelle réunion publique afin d'ouvrir la réflexion et débattre sur les pistes d'aménagement.

Enfin, le cheminement opéré a été synthétisé dans un livret de 4 pages, mis à disposition en mairie, sur son site, et diffusés aux riverains et lors des réunions de proximité organisés par la commune.